

OBJECTIFS :

Protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Il s'agit de préserver le patrimoine naturel, paysager et culturel d'un territoire, de contribuer à son aménagement ainsi qu'au développement socioéconomique local.



Lacaune (Tarn), CRT Midi-Pyrénées, D. Viet



FONCTIONNEMENT :

Les orientations et les mesures de gestion du Parc naturel régional sont définies par une charte constitutive. Elles doivent être appliquées par l'Etat et les collectivités locales adhérentes à la charte.

La charte du PNR est établie à partir d'un diagnostic comprenant un inventaire du patrimoine et d'une analyse de la situation culturelle, sociale et économique du territoire, en fonction des enjeux en présence.

Le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc draine une diversité biologique exceptionnelle : 170 espèces animales considérées comme remarquables, près de 250 espèces d'oiseaux dont 120 nicheuses régulières, 26 espèces de chauve-souris sur les 33 présentes en France, 2500 espèces de plantes à fleurs...

Le Parc abrite un très grand nombre d'espèces de faune et de flore endémiques, rares et protégées au niveau national, voire européen. Certaines d'entre elles sont particulièrement emblématiques du Haut-Languedoc : **la Pie grièche à tête rousse, la moule perlière, l'aigle de Bonelli** (à gauche, photo : *adrien*), **la chouette chevêche, la truite fario, l'écrevisse à pattes blanches, la loutre d'Europe, la genette commune, le Murin de Capaccini...**

Parmi les fleurs les plus rares et les plus emblématiques, on peut citer la **Drosera à feuilles rondes, l'Ail doré, l'Armérie de Malinvaud, et la Nigelle de France.**

Les SITES NATURA 2000

OBJECTIF :

La conservation, voire la restauration d'habitats naturels et d'habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage, et d'une façon générale, la préservation de la diversité biologique.

GESTION DES SITES :

Pour chaque site Natura 2000, les acteurs locaux élaborent le Document d'Objectifs : il s'agit de rechercher les moyens de faire perdurer, pour chaque site, les conditions qui ont permis son maintien en bon état jusqu'à nos jours.

Le DOCOB est élaboré localement, en concertation avec tous les acteurs qui doivent rechercher ensemble - et s'accorder - sur les objectifs et les moyens nécessaires. Cette participation effective permet d'envisager les solutions et mesures concrètes à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs. (Source : Chambre d'Agriculture du Tarn)

CONSTITUTION :



Le Causse de Caucalières Labruguière est classée ZSC. L'intérêt écologique et communautaire est principalement lié à la présence de pelouses sèches et très sèches à orchidées. Quelques 40 espèces y sont répertoriées dont l'orchis pourpre (voir ci-contre) On y retrouve Les 2 principaux enjeux sur le site sont le maintien de l'élevage extensif et la maîtrise de la fréquentation diffuse.

Couverture :

Tarn (54%), Aveyron (38%), Tarn-et-Garonne (7%), Haute-Garonne (1%)

Commune concernée :

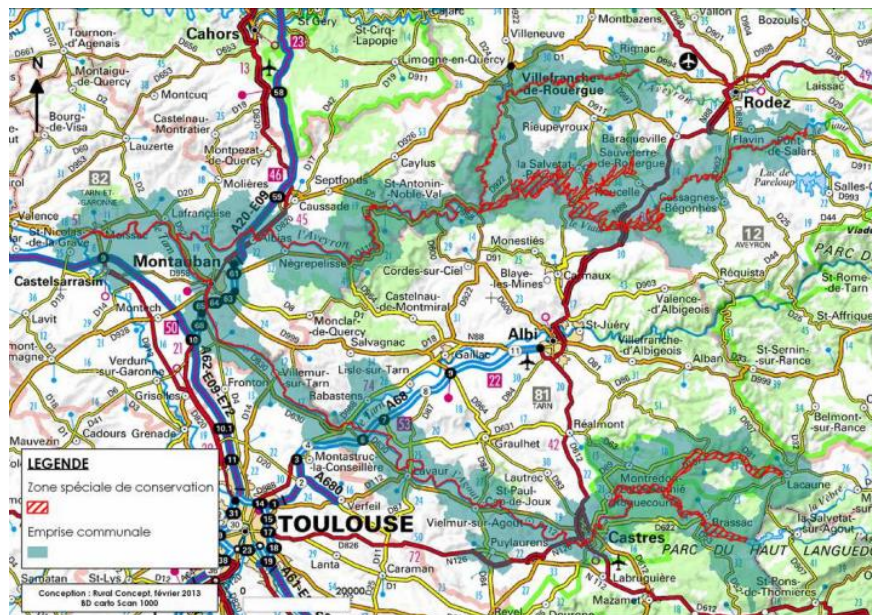
Montredon-Labessonnié

Commentaire général :

Le site couvre les vallées de principales rivières affluentes du Tarn dans les départements du Tarn et de l'Aveyron.

Il se compose de :

- 3 vallées encaissées sur granit et schistes (**Haute-vallée de l'Agoût, vallée du Gijou et vallée du Viaur**). Ces 3 parties comportent de nombreux affleurements rocheux, des ripisylves, boisements (chênaies avec hêtres, châtaigneraies et reboisements artificiels en résineux), landes, prairies et cultures.
- du cours linéaire de la basse vallée de l'Agoût et du Tarn à l'aval de sa confluence avec l'Agoût
- du cours linéaire de l'Aveyron
- du cours linéaire du Viaur



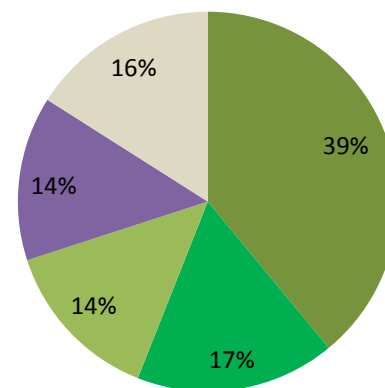
Ce site Natura 2000 est divisé en 4 commissions territoriales :

1. Vallée de l'Aveyron
2. Vallées de l'Agoût et du Gijou
3. Vallée du Viaur
4. Vallée du Tarn aval

Chaque sous-territoire rédige son propre document d'objectifs DOCOB et dispose d'un comité de pilotage propre.

Le remplacement des habitats forestiers d'origine par des résineux exotiques participe à la vulnérabilité du site.

Répartition des types de milieux



- Forêts caducifoliées*
- Forêts artificielles en monoculture (ex : plantations de peupliers ou d'arbres exotiques)
- Eaux douces intérieures (eaux stagnantes, eaux courantes)
- Landes, Broussailles, Recrus*, Maquis et garrigues



Le site présente un intérêt majeur pour la **Loutre d'Europe** (*lutra lutra*) (photo : *Patrick Bouchard*) et la **Moule perlière** (*Margaritifera Margaritifera*) (photo : *Natural England*) et la **Moule perlière** (*Margaritifera Margaritifera*) présents dans la haute vallée de l'Agoût et du Gijou.



Ci-dessous : Evolution de la population française de Loutre d'Europe (d'après Rosoux et Bouchardy).



Sur la zone du Viaur, on retrouve la station la plus orientale de France du **Chêne Tauzin**, présent des Pyrénées Atlantiques jusqu'en Charente. Photo : *jack ma*.

Présence de très beaux vieux vergers traditionnels de **châtaigniers** dans la vallée du Viaur. Photo : *cassiopée2010*



Des frayères potentielles de **Saumons atlantiques** (*Salmo Salar*) ont été notées dans la vallée du Tarn et surtout dans la vallée de l'Aveyron. Des restaurations sont en cours.



